

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Petit-Bonheur
Le mardi 20 octobre 2015**

Tableau des présences

	PRÉSENT	ABSENT	INVITÉ
Karine Alliette (soutien)	x		
Nathalie Beauregard (parent)	x		
Hélène Éthier (service de garde)	x		
Nadia Gaucher (parent, secrétaire)	x		
Marie-France Lemaire (parent, vice-prés.)		x	
Louise Messier (directrice)	x		
Véronique Ouellet (enseignante)	x		
Christine Ouimet (présidente, parent, CP)	x		
Patricia Perreault (enseignante)	x		
Isabelle Picard (parent, OPP, CP)	x		
Réjean Samson (enseignant)	x		
Marie-Claude Véronneau (parent)	x		
Johanne Villemagne (enseignante)	x		

Prochaine rencontre

Le lundi 16 novembre 2015

Ordre du jour du 20 octobre 2015

1. Présences, quorum et ouverture de la séance (constat et accueil)
2. Adoption de l'ordre du jour (adoption)
3. Adoption du procès-verbal du 21 septembre 2015 et suivis (adoption)
4. Parole au public (informations)
5. Correspondance adressée au conseil (informations)
6. Points de décision (approbation et résolution)
Aucun point de décision
7. Points d'information
 - 7.1 Moyens de pression (mise au point)
 - 7.2 Plan de répartition du secteur
 - 7.3 Résumé des Normes et des Modalités d'évaluation
 - 7.4 Solde du budget 2014-2015 (suivi)
 - 7.5 Surveillance sur la cour (mise au point)
 - 7.6 Dossier cour d'école (suivi)
 - 7.7 Étiquettes de la campagne de financement (suivi)
 - 7.8 Salon du livre 2015-2016
 - 7.9 Formation du CÉ du 2 novembre (rappel)
 - 7.10 Fête d'Halloween et Campagne de Leucan
 - 7.11 Activités de l'OPP
8. Parole à la représentante du comité de parents
9. Parole aux enseignants
10. Parole à la représentante du service de garde
11. Parole à la représentante du soutien
12. Dépenses du CÉ (repas et gardiennage)
13. Date de la prochaine réunion : le lundi 16 novembre 2015
14. Levée de la séance (adoption)

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		Présences, quorum et ouverture de la séance (constat et accueil) Ouverture de la séance à 19h01.
2.	105-CE 15/16-12	Adoption de l'ordre du jour (adoption) SUR PROPOSITION dûment faite par Johanne Villemagne et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec ajout du point suivant : • 7.12 : Stationnement autour de l'école et corridor scolaire
3.	105CÉ 15/16-13	Adoption du procès-verbal du 21 septembre 2015 et suivis (adoption) SUR PROPOSITION dûment faite par Réjean Samson et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 16 juin 2015.
4.		Parole au public (informations) Aucun public.
5.		Correspondance adressée au Conseil (informations) Aucune correspondance.
6.		Points de décision (approbation et résolution)
		Aucun point de décision.
7.		Points d'information
7.1		Moyens de pression (mise au point) Poursuite des moyens de pression abordés au CÉ précédent. Les enseignants doivent respecter leurs heures de travail, sans ajouter des activités complémentaires à leur tâche. Il y aura aussi un piquetage symbolique avant le début des classes le 22 octobre pour sensibilisation et mobilisation auprès de la population. Également, une journée de grève légale est prévue le 28 octobre à la Commission scolaire des Patriotes pour les enseignants et le service de garde, si aucun changement n'est survenu d'ici cette date. La journée de garde ne sera pas facturée aux parents utilisateurs du service de garde, car il sera fermé pour la journée.

7.2	Plan de répartition du secteur Louise Messier rapporte qu'il n'y a pas de nécessité de faire un plan de répartition du secteur, en lien avec la reconstruction de l'École La Farandole. Cependant, il y a 9 élèves en surplus qui perdront leur « protection » à l'École Le Petit-Bonheur si les parents choisissaient que leurs enfants retournent à l'École La Farandole. Isabelle Picard soutient, de son côté, avoir été mise au courant lors de la signature de la reconstruction de la Farandole que tous les élèves de McMasterville devaient fréquenter la nouvelle école. Cette information sera validée d'ici la prochain CÉ.
7.3	Résumé des Normes et Modalités d'évaluation Louise Messier mentionne qu'il est possible d'avoir accès au document des « Normes et Modalités d'évaluation » sur le site web de l'école. Les parents peuvent consulter les outils d'évaluation qui sont utilisés au cours de l'année pour chaque niveau. Christine Ouimet demande à ce que les parents soient informés par courriel de la disponibilité du document dans le cadre de la distribution du bulletin de la première étape.
7.4	Solde du budget 2014-2015 (suivi) Louise Messier détaille le solde budgétaire de l'année 2014-2015. L'an passé, il y avait un léger surplus d'environ 700 \$ sur le budget-école. Dans le cadre des compressions budgétaires, ce montant sera conservé advenant une coupure supplémentaire. Le déficit sera précisé au cours du temps des Fêtes. Cependant, le solde du Service de garde de 7000\$ sera transféré dans le poste budgétaire « Embellissement de la cour d'école », en raison d'une résolution adoptée à cet effet l'an dernier. Il est convenu d'adopter une autre résolution pour l'année 2015-2016, vers la fin de l'année, afin de pouvoir transférer à nouveau un surplus s'il y a lieu.
7.5	Surveillance sur la cour (mise au point) Marie-Claude Véronneau apporte l'observation que les heures de surveillance sur la cour d'école pour les élèves marcheurs ne concordent pas avec les informations contenues dans le « Guide d'informations pour les parents », aux pages 5 et 6 (Horaire des surveillances dans la cour d'école), et ce, surtout lors des journées de pluie ou de grand froid. Elle mentionne que les heures ne sont pas toujours respectées pour l'entrée de l'après-midi et la sortie de l'après-midi, ce qui a été observé par Isabelle Picard également à quelques reprises. Conséquemment, un suivi sera fait à ce niveau par la direction pour s'assurer de la surveillance des élèves.
7.6	Dossier cour d'école (suivi) Louise Messier fait un suivi sur le budget disponible associé au projet d'embellissement de la cour d'école : - Fond à destination spéciale = 6500\$ (y compris des contributions parentales de 337\$) - Surplus service de garde = 7000\$ Pour un total de : 13 500\$

		Des démarches sont en cours pour mettre en place l'élaboration du projet de la cour d'école. Une rencontre sera planifiée entre la direction et la responsable de Kino Québec pour évaluer la faisabilité du projet et les étapes à suivre. Ensuite, il y aura un plan d'aménagement qui sera proposé par Kino Québec pour la suite du projet. De plus, un formulaire en ligne a été complété par Louise Messier pour faire une demande de commandite de la Caisse Populaire Desjardins. Aussi, Louise Messier proposera au Conseil des enseignants, qui aura lieu avant le prochain CÉ, la collaboration des enseignants dans le projet. Plusieurs idées ont été soumises pour améliorer la cour d'école suite au sondage rempli par les élèves, lequel a été compilé par Christine Ouimet en fin d'année dernière. Parmi les suggestions, il y a notamment le drainage de la section gazonnée de la cour, l'installation de buts de soccer, de ballons-poire, de bancs sous les arbres, et la réfection des lignes au sol sur la partie asphaltée de la cour. Après discussion, il est convenu que le drainage de la cour d'école s'avère être une priorité dans le cadre du projet. Enfin, les membres du CÉ conviennent qu'il est souhaitable que le CÉ se positionne pour déterminer ce qui pourra être élaboré cette année dans le projet d'embellissement de la cour d'école.
7.7		Étiquettes de la campagne de financement (suivi) Christine Ouimet mentionne que seulement 2 parents ont participé à la campagne de financement des étiquettes du début d'année, pour un montant amassé de 4,50\$. Toutefois, compte tenu du peu de publicité faite à ce sujet, les membres suggèrent de tenter à nouveau cette campagne dans l'année. Christine Ouimet recontactera la représentante de la compagnie Identi-T pour une autre campagne de financement pour des étiquettes pour les vêtements (en lien avec tous les vêtements et objets perdus).
7.8		Salon du livre 2015-2016 Le Salon du livre aura lieu le jeudi 26 novembre à l'école. Comme l'an dernier, une portion des ventes de livres sera créditée pour la visite d'écrivain(s) à l'école. Le montant de l'an dernier (600\$ environ) a été reporté à cette année. Selon l'écrivain qui sera choisi, l'école fera des achats de livres de cet écrivain pour encourager la lecture chez les élèves.
7.9		Formation du CÉ du 2 novembre (rappel) La première formation offerte par la Commission scolaire des Patriotes, intitulée : « Le rôle, les pouvoirs et le mode de fonctionnement d'un conseil d'établissement » aura lieu le 2 novembre 2015.
7.10		Fête d'Halloween et Campagne de Leucan Tel qu'approuvé par le CÉ l'an dernier, l'école s'impliquera dans la campagne de Leucan encore cette année. Les tirelires ont été commandées et l'organisme se chargera de ramasser les boîtes après la fête de l'Halloween. La fête d'Halloween ne fait pas partie des moyens de pression. La Commission scolaire permettra donc aux enfants de se déguiser pour l'événement. Les parents recevront une lettre demain mentionnant que les enfants pourront se déguiser pour l'Halloween avec

		les règles de sécurité habituelles. L'OPP s'impliquera pour la décoration de l'école.
7.11		Activités de l'OPP Isabelle Picard annonce qu'il y aura une commandite de citrouilles pour la décoration de la fête d'Halloween, et possiblement d'autres éléments de décoration supplémentaire. De plus, une boîte a été installée au Service de garde pour recueillir les dons de décorations de parents. Des parents bénévoles cuisineront des muffins pour les enfants à déguster pour la fête. De plus, à la demande de l'OPP, un babillard a été installé par la direction dans l'entrée du service de garde pour y afficher les informations destinées aux parents.
7.12		Stationnement autour de l'école et corridor scolaire Isabelle Picard mentionne que le corridor scolaire n'est pas respecté par tous et en tout temps. Plusieurs voitures se stationnent au mauvais endroit. Johanne Villemagne souligne aussi que la traverse piétonnière à l'avant de l'école a été délimitée au mauvais endroit, car celle-ci doit être délimitée le plus près possible de l'entrée du service de garde. Un suivi sera fait par la direction à ce propos.
8.		Parole à la représentante du comité de parents La présidence du Comité de parents sera assurée cette année par Monsieur Normand Boisclair.
9.		Parole aux enseignants Véronique Ouellet remercie l'OPP pour l'organisation de la fête d'Halloween (muffins et décorations). Merci aux parents pour la réparation des livres.
10.		Parole à la représentante du service de garde La prochaine journée pédagogique aura lieu le 23 octobre, à l'école sous le thème du camping.
11.		Parole à la représentante du soutien Karine Alliette mentionne qu'elle a débuté des ateliers d'habiletés sociales pour les classes de maternelle, 1^{ère} année et 2^e année qui ont lieu le mercredi. Les élèves ont été ciblés en collaboration avec le corps enseignant. Plusieurs thèmes seront abordés, dont : apprendre à reconnaître des émotions, gérer les conflits et contrôler sa colère. Madame Alliette offre aussi fréquemment des pauses sensorielles aux élèves qui en ont besoin, ainsi que de l'accompagnement à l'extérieur plus tôt avant les récréations. Elle travaille actuellement 25 heures par semaine, avec possibilité d'augmentation si justification des besoins. Gabrielle Gendron est la nouvelle psycho-éducatrice attitrée à l'école qui a débuté ce jour.

12.		Dépenses du CÉ (repas et gardiennage) Aucune dépense.
13.		Date de la prochaine rencontre : Le lundi 16 novembre 2015 à 19h00.
14.	105-CÉ 15/16-14	Levée de la séance (adoption) SUR PROPOSITION dûment faite par Nathalie Beauregard et approuvée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter la levée de la séance à 20h50.